

NOUVELLES DE SAINT-VÉРАН, NOTRE COMMUNE

# LE CHANT DU COO

PUBLICATION GRATUITE

Hiver 2015 / 2016 - N° 12

## LE BILAN DE L'ÉTÉ

### LA HALTE-GARDERIE ENER'GUIL





# Sommaire

Le mot du Maire	3
Les navettes de l'hiver	4
la halte-garderie	4
La bibliothèque	4
Accueil et circulation	5
L'Observatoire	6
La Maison du Soleil	6
La Mine de Cuivre	7
La voirie	7
L'École	8
Festi'Saint-Véran	8
Le Téléthon	9
Une nouvelle directrice au Parc	9
Ener'Guil	9
Analyse financière de la Commune	10
L'État civil	11
Le bloc-notes	11
Le point météo	11
La recette de Claudine	12

.....  
**LE CHANT DU COQ est une publication  
de la Mairie de Saint-Véran**

La Ville - 05350 Saint-Véran

Téléphone : 04 92 45 83 91

Fax : 04 92 45 81 98

Mail : [mairie.stveran@wanadoo.fr](mailto:mairie.stveran@wanadoo.fr)

Responsable de la publication :

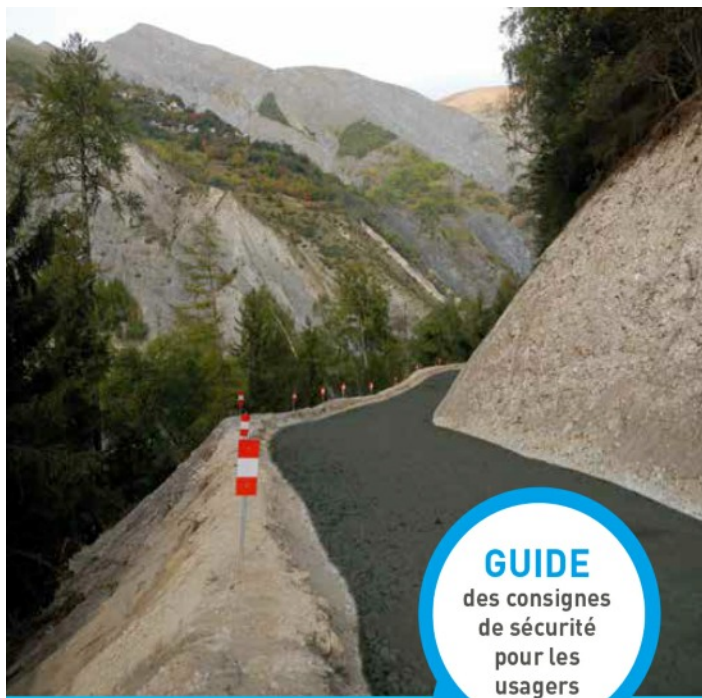
Danielle Guignard, Maire de Saint-Véran

Photographies :

Fabrice Amoros - Bruno Ancel

Marie-Odile Lecomte - Mairie - Dominique Menel

Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts  
gérées écologiquement (label PEFC).



**GUIDE**  
des consignes  
de sécurité  
pour les  
usagers

**Route de secours**  
(RS 1091) secteur Chambon

À télécharger sur [www.isere.fr](http://www.isere.fr)



**isère**  
LE DÉPARTEMENT  
[www.isere.fr](http://www.isere.fr)





## Le mot du Maire

**B**ien chères Saint-Véranaises et bien chers Saint-Véranais,  
Nous voici à l'aube de la saison d'hiver, mais faisons un petit retour sur le passé. L'Été s'est plutôt bien déroulé, avec deux nouveautés : l'inauguration de l'Observatoire et la mise en place du petit train de Saint-Véran.

Il est vrai que l'innovation fait souvent monter « une levée de boucliers », car il faut bien l'avouer, nous sommes conservateurs et bouger nos habitudes, notre quotidien, fait grincer les dents !

Aussi, que d'affirmations fausses, à la limite du tolérable, ont jailli tout au cours de la saison ; ces dires sans fondement nuisent à l'ambiance générale du village et sont très ressentis par nos vacanciers.

Tout d'abord le financement de l'Observatoire et de la Maison du Soleil, ce fût et c'est encore la source de nombreuses polémiques. Je tiens à le dire haut et fort, ces investissements ont été entièrement bouclés et ce sans aucun impact budgétaire pour la Commune (je vous renvoie à l'analyse financière faite par la Direction des finances publiques, présentée page 10).

Vous pourrez constater que ce qui plombe le budget communal, ce n'est pas l'astronomie, mais le déficit récurrent des remontées mécaniques (cette année, nous avons donné 150 000 € au SIVU de la Montagne de Beauregard, sur notre budget fonctionnement), mais le ski, indispensable à l'économie de nos communes est un réservoir d'emplois incontournable.

Le petit train a dans la majorité des cas, suscité un grand enthousiasme; nous sommes conscients que le modèle de l'été a besoin de sérieux aménagements, mais les usagers ont apprécié le faible coût comparé à celui des navettes d'antan ainsi que le caractère ludique de ce nouveau moyen de déplacement.

L'intercommunalité est en plein bouleversement, le mariage Guillestrois-Queyras doit-être célébré le 1<sup>er</sup> janvier 2017, mais avant les problèmes de gouvernance, compétences, fiscalité doivent être résolus.

La connexion Internet nous a aussi beaucoup préoccupé cet été 2015 et continue à nous mobiliser. Cet automne, des travaux pour l'installation de la fibre optique ont été effectués jusqu'à Molines. Ne pouvant pas accepter cet état de fait, nous intervenons très régulièrement auprès des plus hautes autorités pour un prolongement jusqu'à Saint-Véran ainsi qu'une mise en service très rapide.

Nous avons dû aussi faire face à un très délicat problème de recrutement du personnel pour la halte-garderie (de plus en plus d'exigences de diplômes) ainsi que pour la bibliothèque ; nos trois bénévoles ne peuvent plus assumer le travail réalisé depuis de nombreuses années. J'en profite pour remercier très chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent pour notre Commune et j'affirme que l'équipe municipale en place fait un énorme travail et ne se laisse pas déstabiliser par une poignée de malveillants. Nous souhaitons honorer nos engagements pour lesquels vous nous avez très majoritairement accordé votre confiance.

Enfin, pour terminer sur d'excellentes nouvelles, début août nous avons eu l'expertise des plus beaux villages de France et comme à La Grave, Saint-Véran a conservé son label. De nouveaux commerces se sont ouverts alors nous comptons sur vous pour redynamiser notre Commune, là où le coq picore les étoiles, là où il fait si bon vivre !

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, une très bonne saison, de belles fêtes et une année 2016 avec beaucoup de joie et de bonheur !

Danielle Guignard

## LA NAVETTE DE L'HIVER

### Les horaires

			Molines --> Saint Véran				
12h23	13h23	Molines - Station	8h55	9h22	12h55	15h33	17h15
12h21	13h21	La Chalp	8h57	9h24	12h57	15h35	17h17
12h19	13h19	Saint-Véran/ Saint Ouen	8h59	9h26	12h59	15h37	17h19
12h17	13h17	Saint-Véran-Le Raux	9h00	9h28	13h00	15h38	17h20
12h15	13h15	Beauregard	9h05	9h30	13h05	15h43	17h25
-	-	Pierre Belle Villard	9h07	9h32	13h07	15h45	17h27
-	-	Le Chatelet	9h10	9h35	13h10	15h47	17h30
12h10	13h15	La Madeleine	9h15	9h38	13h15	15h50	17h33

Saint Véran --> Molines

■ Fonctionne tous les jours du 19/12/2015 au 28/03/2016

■ Fonctionne uniquement pendant les vacances de Noël (du 27/12/15 au 02/01/16) et de Février/mars (du 07/02/16 au 05/03/16)

Les différents flyers concernant les déplacements dans le Queyras sont disponibles à l'accueil de l'Office du Tourisme du Queyras à Saint-Véran. N'hésitez pas à diffuser l'information !

### Le coût :

Ce service de navette intra-villages, gratuit, représente cette année pour notre Commune une dépense de 25 266 €.

Serge Philip

## LA HALTE-GARDERIE



Au début du printemps nous avons cherché à transformer notre garderie en MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Ceci semblait résoudre les problèmes que la Commune rencontre chaque année dans le fonctionnement de la halte-garderie. De plus cette formule était adaptée à la demande de certains vacanciers qui avaient besoin de faire garder leurs enfants de 18 h 00 à 21 h 00. Cette modification avait enfin l'avantage de faire économiser environ 15 000 € à la Commune, somme bienvenue en période de « disette » budgétaire.

Deux assistantes maternelles avec le statut de travailleur indépendant, étaient intéressées par l'évolution de la structure. La Commune prêtait gratuitement les locaux, les jouets, le matériel de puériculture et prenait à sa charge l'électricité, le chauffage et l'eau.

Finalement, aux alentours du 10 novembre nous avons appris que ce projet ne pourrait pas se réaliser, suite aux tracasseries administratives multiples, aux

formulaires toujours plus complexes que les travailleurs indépendants doivent remplir et qui peuvent décourager les plus tenaces d'entre eux !

En catastrophe, nous avons donc reconverti la maison d'assistantes maternelles en halte-garderie traditionnelle et en à peine trois semaines nous avons réussi à trouver une directrice expérimentée et un jeune homme diplômé d'un CAP petite enfance.

Pour assurer ce service de garde vital mais par manque de temps et de personnel, nous avons dû revoir le fonctionnement de notre garderie avec pour l'hiver les horaires suivants :

- Le matin : 9 h 00 - 11 h 30 et l'après-midi : 13 h 00 - 16 h 30.
- Fermeture hebdomadaire : le mercredi et le samedi.
- Fermetures exceptionnelles : les vendredis 25 décembre 2015 et 1<sup>er</sup> janvier 2016, du 8 au 18 janvier 2016 et une fermeture hebdomadaire les mercredis et samedis.

Pour les vacances de février / mars où la demande est très forte, il est prévu l'embauche d'une personne en renfort.

Cathy Prieur-Blanc

## LA BIBLIOTHÈQUE

Après une bien longue fermeture, nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture de la bibliothèque et de son espace internet.

Nadia vous accueillera cet hiver aux horaires suivants :

- Pour les vacances scolaires : les lundis, mercredis et vendredis de 16 h 00 à 18 h 30.
- Hors vacances scolaires : les lundis et vendredis de 17 h 00 à 18 h 30.

Danielle Guignard



# ACCUEIL ET CIRCULATION

## Le bilan de l'accueil

Cette année, par souci d'économie la municipalité a fait le choix d'embaucher 4 agents d'accueil, contre 5 l'année précédente.

Le coût total de ces embauches est de 19 296,16 € (salaires & charges) pour les deux mois.

Le bilan de cet été est donc positif puisque l'accueil a généré un chiffre d'affaires de 29 606 €. Le nombre de visiteurs toutes catégories confondues est de 13 396, celui-ci a un petit peu augmenté par rapport à l'année dernière, ce qui est plutôt une bonne nouvelle et qui signifie que notre beau village attire toujours beaucoup de monde.

Nous remercions Marine, Claire, Noémie et Romain, pour leur motivation et leur sérieux et pour leur implication dans la formation premiers secours dispensée en début d'été grâce à laquelle, ils sont intervenus, avec Fabrice, une dizaine de fois sur les Communes de Saint-Véran et Molines.

CATÉGORIE	TARIF	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL
Macaron séjour	5 €	602	3 010 €
Camping-car	5 €	516	2 580 €
Voiture	2 €	11 738	23 476 €
Moto	1 €	540	540 €
<b>TOTAL</b>		<b>13 396</b>	<b>29 606 €</b>

## Comparatif de 2010 à 2015

CATÉGORIE	TARIF	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
		NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL
Macaron séjour	5 €	981	4 905 €	858	4 290 €	654	3 270 €	687	3 435 €	624	3 120 €	602	3 010 €
Camping-car	5 €	1089	5 445 €	1079	5 395 €	1052	5 260 €	896	4 480 €	626	3 130 €	516	2 580 €
Voiture	2 €	14738	29 476 €	13443	26 886 €	14356	28 712 €	12267	24 534 €	11338	22 676 €	11738	23 476 €
Moto	1 €	Pas encore en vente						737	737 €	385	385 €	540	540 €
<b>TOTAL</b>		<b>16808</b>	<b>39 826 €</b>	<b>15380</b>	<b>36 571 €</b>	<b>16062</b>	<b>37 242 €</b>	<b>14587</b>	<b>33 186 €</b>	<b>12973</b>	<b>29 311 €</b>	<b>13396</b>	<b>29 606 €</b>

## Le bilan du petit train

Le petit train de Saint-Véran a connu un franc succès pour cette première édition, malgré les nombreuses difficultés rencontrées tout au long de l'été.

Il a engendré un chiffre d'affaires de 31 239 €, pour 7545 passagers transportés, le coût de fonctionnement pour la saison reste élevé avec 54 060 € tous frais confondus (train, imprimerie, arrosage...).

PÉRIODE	TARIF	NOMBRE DE TICKETS VENDUS	TOTAL
Juillet	3 €	1600	4 800 €
	5 €	2300	11 500 €
Août	3 €	1643	4 929 €
	5 €	2002	10 010 €
Total été	3 €	3243	9 729 €
	5 €	4302	21 510 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>7545</b>	<b>31 239 €</b>

## Conclusion

Dépenses : 73 356,16 € - recettes : 60 845 € = 12 511,16 € de déficit pour la Commune.

À noter que si le petit train avait fonctionné normalement (16 jours d'interruption pour malveillance

et problèmes techniques) l'équilibre entre les dépenses et les recettes aurait certainement été atteint.

De nombreux points sont remis en question, afin d'offrir un service adapté à nos visiteurs, le travail a déjà commencé pour la saison prochaine.

Delphine Mathieu

## L'OBSERVATOIRE

Après sa rénovation et juste quelques jours avant son inauguration officielle, l'Observatoire de Saint-Véran a ouvert ses portes au public, à partir du 1<sup>er</sup> août, pour des soirées d'astronomie « découverte ». Le succès fut au rendez-vous de la première saison d'exploitation estivale. Pour assurer la réussite du projet, j'ai créé un site web pour présenter l'activité et mis en place un système de pré-réservation en ligne qui a très bien fonctionné. Le beau temps a été également globalement au rendez-vous. J'ai dû annuler seulement trois soirées, les orages ou la pluie rendant l'accès au site périlleux et les observations impossibles. Malgré ces annulations, le taux de remplissage a frôlé les 100 % !

Épaulé par deux animateurs professionnels, j'ai pu ainsi accueillir un public aussi varié dans ses régions d'origine (les plus lointains sont venus du Québec et d'Iran), que dans ses âges (de six à quatre-vingts ans !). Les plus fidèles ont même participé à ces soirées pour la troisième fois en quatre ans. Ils ont bien entendu grandement apprécié le confort du nouveau bâtiment et aussi le fait qu'un télescope de très grande qualité soigneusement choisi par l'association AstroQueyras soit mis à leur entière disposition. Il ne restait plus qu'au ciel à tenir ses promesses. Ce fut aussi chose faite, la voie lactée et quelques milliers d'étoiles, force galaxies, amas d'étoiles, nébuleuses et même quelques planètes ont grandement participé au bonheur quasi extatique des visiteurs d'une nuit.

Les opérations reprendront en toute grandeur en juillet et août 2016. Quelques réservations sont néanmoins enregistrées pour la période hivernale.

Renseignements : [www.saintveran-astronomie.com](http://www.saintveran-astronomie.com) et 06 60 312 333 (répondeur).

Dominique Menel

## LA MAISON DU SOLEIL

Les travaux d'extension du bâtiment ont commencé fin juin ; ils devraient se terminer au printemps pour laisser place à l'installation de la muséographie et aux derniers réglages.



Dans la partie la plus étroite, ce sera l'installation du vaisseau solaire : « en route pour le Soleil », l'Observatoire de Paris prête un matériel innovant d'observation du Soleil. On pourra voir celui-ci avec un

très grand diamètre grâce à un cœlostat ; un spectacle unique !

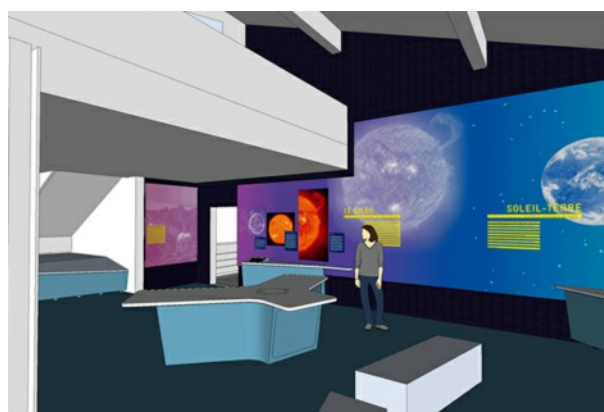


Le vaisseau solaire

Le faisceau lumineux pénétrera dans la Maison du Soleil et sera analysé par un spectrographe, qui délivrera le « code-barres » du Soleil (sa composition, sa température...).



La connaissance sera complétée par des panneaux interactifs, avec vidéos, à l'étage inférieur.



On pourra ensuite découvrir l'importance de cet astre et ses applications (énergie solaire, réactions photochimiques, santé et protection, croissance des végétaux, photosynthèse, luminescence...). Tous ces sujets feront l'objet d'ateliers, l'occasion pour le visiteur de « mettre la main à la pâte » et de réaliser de magnifiques expériences. Le but étant d'inciter celui-ci à revenir au travers de nouveautés et d'événements. Le public, bien-sûr, sera aussi constitué de scolaires, de jeunes en vacances ou de passage. L'inauguration est prévue pour la première quinzaine de juin.

Danielle Guignard



## LA MINE DE CUIVRE

Les 13 octobre et 5 novembre derniers, dans le cadre d'un exercice, des membres du Spéléo Secours Français, sous la conduite de Bruno Ancel (par ailleurs archéologue minier à L'Argentière-la-Bessée) sont allés inspecter les galeries de la Mine de Cuivre. Cela faisait 15 ans que la Mine n'avait plus eu de visiteurs.

Entre 1995 et 2002, le site est étudié sous la responsabilité d'Hélène Barge, de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), mais un effondrement important en 2000 au niveau du TB 2 bis signe l'arrêt des inspections souterraines. Depuis 2008, Pierre Rostan étudie les travaux anciens en surface, dans le cadre de prospection et de fouilles programmées.

Il s'agissait donc de pénétrer dans la Mine pour voir si d'autres désordres ont eu lieu entre temps. Ce fut aussi l'occasion de sécuriser les lieux en changeant les cordes fixes et autres ancrages et d'effectuer diverses réparations.



Base effondrée du grand escalier



Zone où l'escalier en bois s'est décroché

L'objectif est double : permettre à nouveau d'autres missions de fouilles programmées, et permettre la faisabilité d'une petite étude d'opportunité d'une ouverture de galerie au grand public.

Il ne s'agit bien évidemment pas d'entreprendre de très grands travaux, mais il est vrai qu'un accès souterrain, même restreint, apporterait une plus-value indéniable à la visite du site.

Un grand merci aux équipes du Spéléo Secours Français qui sur ces deux journées ont passé 17 heures sous terre !

Mathieu Antoine

## LA VOIRIE

Le chantier de la voirie de la Ville et du Chalelet s'est terminé dans les délais, nous remercions encore, les habitants des deux quartiers pour leur patience.



La réfection de la rue vue du ciel



La calade de l'église

La dernière phase des travaux, à savoir le caniveau central et l'hydro décapage du bitume sera réalisée au printemps.

Avec les services techniques du Conseil Départemental, nous avons mené une réflexion sur la traversée de la Chalp pour réduire la vitesse. La solution envisagée serait de réduire la largeur de la voie (actuellement entre 6 et 7 m, demain à 5.50 m de l'entrée à la sortie du hameau). Pour cela un trottoir sera créé en aval de la route avec un repositionnement des espaces verts et de plusieurs passages piétons.

En ce qui concerne le soutènement de la route communale traversant ce même hameau (montant estimé des travaux : 129 684 € H.T.), les demandes de subventions sont en cours :

- Région : 23 871 € (obtenue).
- Réserve parlementaire du Député : 15 000 € (obtenue).
- Département : 42 842 € (en attente).
- Dotation d'Équipement des Territoires ruraux (DETR) : 22 000 € (obtenue).
- Autofinancement : 25 971 €.



Serge Philip et Christian Isnel

## L'ÉCOLE

Nos petits Saint-Véranais ont fait leur rentrée le 1<sup>er</sup> septembre comme tous les petits écoliers Français !

Les tout petits (Petite et Moyenne Section) sont à l'école de Molines dans la classe de Joëlle Brunet, ils sont au nombre de 12 (5 en Petite Section et 7 en Moyenne Section). Pour l'école de Saint-Véran, on totalise 25 enfants répartis en deux classes. La classe d'Aurélie Isnel, (9 Grande Section + 7 CP) compte 16 élèves et la classe de Marion Colonna (4 CE1, 1 CE2 et 4 CM1) compte 9 élèves.

La présence d'une ATSEM auprès d'Aurélie Isnel, a été de nouveau nécessaire, cette année de par la présence des Grandes Sections dans sa classe, c'est donc Mélanie Colin qui a été embauchée.

En ce qui concerne les temps d'activités périscolaires, ils se déroulent comme l'année dernière les mardis après-midi, encadrés par des animateurs professionnels recrutés par l'ACSSQ, ce qui permet à tous les enfants du Queyras de bénéficier des mêmes activités. Le coût de ces « TAP » reste à la charge de la Commune, pour l'année scolaire 2014/2015. Le montant de ces activités s'est élevé à 10 428,70 € calculé sur le nombre d'enfants fréquentant l'école de notre Commune. Pour cette nouvelle année scolaire 2015/2016 la facture sera moins élevée avec un montant de 6 690 € car le calcul est établi cette fois sur le nombre d'enfants domiciliés sur Saint-Véran ; une différence non négligeable tout de même...

La cantine quant à elle connaît toujours un vif succès, la quasi-totalité des enfants la fréquentent presque tous les jours, et se régalent des bons repas préparés sur place par Céline Nicolas. Le repas de Noël est prévu le vendredi 18 décembre (le Père Noël sera là aussi !)

En attendant les prochaines vacances nos petits écoliers ont fort à faire, nous leur souhaitons donc une bonne année et une belle réussite scolaire !

Delphine Mathieu

## FESTI'SAINT-VÉRAN

Comme chaque année, de nombreuses animations ont été mises en place, et pour cet été 2015 quelques nouveautés sont venues agrémenter un programme déjà bien établi.

On retiendra le succès de la « rando spectacle » du 14 juillet, les fournées de pain de tout l'été, au nombre d'une bonne dizaine (un grand merci à Georges et Alain, nos boulangers) et surtout l'animation phare de l'été : la Fête des traditions et des métiers anciens qui malgré la pluie qui ne nous a pas épargnés, a attiré beaucoup de visiteurs. Une belle journée avec trois fournées de pain et un repas « polenta saucisses » bien apprécié.

En nouveauté, le concours de gâteaux, hum... de vrais délices, la créativité était à l'honneur et le sujet « la joie dans la couleur », a inspiré beaucoup de pâtisseries et nous a fait découvrir de sacrés talents... Ce dimanche 9 août s'est terminé par un concours en

culture générale très prisé et... aucun bonnet d'âne. N'oublions pas tous les exposants qui ont bravé le mauvais temps pour nous faire partager le temps de quelques heures leurs métiers et passions.



*Des exposants souriants...*



*... Tout comme les gâteaux...*



*... Et les grands élèves*

Un grand « coup de chapeau », à tous nos bénévoles qui se raréfient, bien courageux devant l'ampleur de la tâche donc vraiment un grand merci à eux !

Enfin, ces dernières semaines Festi'Saint-Véran a dû se séparer de Clémentine et les membres de l'association s'épuisent comme vous avez pu le constater, lors de la lecture du compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre. Aussi il semble urgent qu'une nouvelle équipe « plus fraîche » se manifeste, pour pouvoir accueillir au mieux nos visiteurs et leur proposer des animations de qualité comme « Festi » l'a toujours souhaité.

Claudine Jouve



## LE TÉLÉTHON



Cette année, le Téléthon s'est déroulé le samedi 4 décembre à Saint-Véran au centre de montagne de la ville de Saint-Ouen qui a mis à disposition de l'organisation de manière très conviviale et chaleureuse, ses locaux accessibles à tous. Malgré une baisse sensible de participants, le dynamisme, la bonne humeur et la convivialité furent au rendez-vous. Une équipe d'une dizaine de personnes avait préparé la salle la veille. La journée a commencé par une marche de soutien sur la vallée et plusieurs personnes ont accepté le défi de courir les 600 m de dénivelé qui séparent Ville-Vieille de Saint-Véran. Ensuite, Madame le Maire, le Directeur du centre de montagne, Madame la Conseillère départementale, le Président du Parc et la Présidente de l'ACSSQ ont accueilli tous les participants pour le repas et le loto doté de lots fournis par les bénévoles, les commerçants et artisans, la Maison de l'Artisanat et l'Office du Tourisme du Queyras. La coordination 05 du Téléthon est venue soutenir les bénévoles pour cette belle journée au service de la solidarité et de la recherche sur ce lieu mythique où les coqs picorent les étoiles !



Pour l'ACSSQ, Samy Michel

## UNE NOUVELLE DIRECTRICE AU PARC

Au printemps dernier, une réforme de l'organisation fonctionnelle a été votée ; une des conséquences est qu'elle mettait fin à une codirection mise en place fin 2013. Il fallait donc recruter un nouveau directeur (trice). Après une rude sélection, c'est finalement Valérie Rivat qui a été retenue ; elle vient du Morbihan, mais a déjà travaillé près de chez nous dans les Alpes de Haute-Provence. Elle aura la lourde tâche de rétablir un fonctionnement serein au sein de l'équipe du Parc, mais aussi d'affirmer l'existence de celui-ci et de ses missions sur le territoire.

Il est à noter l'arrivée de l'architecte, Éliette Karche (qui habite Saint-Véran) ainsi que d'un chargé de mission biodiversité (Anne Goussot), un chargé de projet agriculture, forêt (Xavier Bletterie), et un animateur Natura 2000 (Jean Baptiste Portier) ainsi qu'une nouvelle secrétaire (Stéphanie Gillotin).

Entre création et remplacement de poste, l'équipe du Parc est armée pour répondre aux enjeux (et aux inquiétudes du Ministère de l'Écologie, propriétaire du label Parc).

Samy Michel, quant à lui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous l'avons souvent côtoyé, surtout quand il animait le réseau des bibliothèques et dernièrement dans le cadre de la mission handicap au sein de l'ACSSQ.



Valérie Rivat, la nouvelle directrice du Parc

Plus d'infos sur l'équipe du Parc : [www.pnr-queyras.fr/comprendre-le-parc/les-equipes-techniques](http://www.pnr-queyras.fr/comprendre-le-parc/les-equipes-techniques)

Mathieu Antoine

## ENER'GUIL

Ener'Guil est une société coopérative d'intérêt collectif (réunissant des acteurs privés et publics) ayant pour but la production d'énergie photovoltaïque.

Grâce à la participation citoyenne (particuliers, entreprises, collectivités) Ener'Guil compte environ 180 sociétaires, pour un capital de 85 000 €. Si l'on ajoute une subvention régionale et un emprunt, ce sont dix toits qui ont pu être installés cet automne sur le territoire du Parc, pour un financement d'environ 300 000 €. La production annuelle de cette opération est évaluée à 30 000 €.

À Saint-Véran ce sont deux toits qui ont pu être équipés ; mais au fait ! Où sont-ils ? Avec l'œil vous pourrez les retrouver sur la photo.



C'est vrai la photo est petite ! Mais avez-vous trouvé ?

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le blog : <http://ener-guil.blog4ever.com/articles>

Mathieu Antoine

# ANALYSE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

## Principaux constats

Depuis la dernière analyse réalisée en 2008, la Commune de Saint-Véran s'est fortement désendettée. Le remboursement des dettes représentait 170 616 € en 2007 contre 56 281 € en 2014.

Cependant, la capacité d'autofinancement (CAF) est en diminution régulière depuis 2012. L'effort demandé aux communes membres du syndicat mixte des stations de montagne du Queyras afin de combler les déficits successifs de ce syndicat pèse lourdement sur le budget de Saint-Véran. Ainsi, la CAF n'a pas permis de couvrir le remboursement en capital de la dette en 2014 et, à fortiori de financer de nouvelles dépenses d'équipement.

Toutefois, la commune s'est lancée dans un programme d'investissement important (Observatoire de Châteaurenard, Maison du Soleil) qui doit être entièrement financé par des subventions attendues aussi bien de personnes publiques (État, Région, Département) que de personnes privées. Elle n'a pas eu recours à l'emprunt pour mener à bien ces opérations. Elle a mobilisé une ligne de trésorerie et n'a connu aucun incident de paiement.

Les marges de manœuvre sont réduites en raison de la taille de la Commune et de la pression fiscale totale, c'est à dire en tenant compte des taux de fiscalité appliqués par la Communauté de communes.

La Commune de Saint-Véran s'est regroupée avec la Commune voisine de Molines pour former le SIVU Beauregard, syndicat qui est chargé de gérer leur domaine skiable et qui les représente au sein du syndicat mixte des stations de montagne. La gestion du syndicat mixte étant déficitaire depuis 2011, toutes les communes du Queyras doivent combler ces déficits en versant des subventions exceptionnelles. Pour la Commune de Saint-Véran, cela a représenté une dépense de 18 496 € pour le déficit 2011 (payé en 2013) et 43 265 € pour le déficit 2012 (payé en 2014). Elle doit verser 59 361 € pour le déficit 2013. De plus, le SIVU Beauregard a contracté un emprunt de 450 000 € en 2011 et versé 405 000 € de subventions au syndicat mixte, pour l'installation d'un télésiège. Les deux communes membres du syndicat assurent donc le remboursement des échéances de l'emprunt ainsi que l'amortissement des subventions. À cela s'est ajoutée la participation à hauteur de 12 462 € aux navettes de transport mises en place par la Communauté de communes qui a pris cette compétence depuis 2014.

Ces divers éléments expliquent la très forte augmentation du poste des subventions et participations versées, 610 €/habitant pour la Commune en 2014 contre 164 €/habitant pour la moyenne départementale.

## Les charges financières

Elles demeurent au-dessus de la moyenne départementale, 62 €/habitant pour la Commune contre

40 €/habitant pour la moyenne départementale, mais elles sont en constante diminution du fait du désendettement de la collectivité.

Lors de la précédente analyse financière réalisée en 2008, la Commune de Saint-Véran présentait un endettement élevé atteignant 150 €/habitant.

## Les autres charges réelles

Après avoir connu un pic en 2013, elles redescendent au niveau de 2012.

Elles représentent le tiers des charges de fonctionnement. Il s'agit essentiellement de :

- Achats non stockés (énergie, électricité, combustible, fournitures) pour 61 729 €.
- Prestations de service, entretien, études, assurance pour 82 750 €.
- Cotisations, taxes et impôts pour 21 312 €.

## La capacité d'autofinancement en baisse

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

Elle diminue depuis 2012 en raison de l'augmentation des charges due principalement à l'aide financière apportée au Syndicat Mixte des Stations de Montagne.

En 2014, le remboursement en capital de l'annuité de la dette s'est élevé à 54 644 €.

## Le financement des investissements

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursement de dettes...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité pour financer ses dépenses d'investissement constitue des ressources (CAF nette, plus-value de cession, dotations, subventions, emprunt...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement.

Pour financer ses dépenses, la collectivité a trois solutions qu'elle peut combiner : l'autofinancement de l'année (CAF brute), le recours à l'emprunt ou encore ses propres réserves (fonds de roulement).

La CAF brute étant en baisse depuis 2 ans, elle ne permet plus à la Commune de financer ses investissements. Elle a été utilisée en priorité pour le remboursement des emprunts.

Le remboursement de la dette a représenté 202 €/habitant ce qui est supérieur à la moyenne de référence au niveau départemental (143 €/habitant).



Les dépenses d'équipement de 2014 (894 784 €) représentent 3 314 €/habitant ce qui est très supérieur à la moyenne départementale (810 €/habitant).

La Commune s'est lancée dans un important programme d'investissement, celui de la reconstruction de l'Observatoire de Châteaurenard, qui sera suivi à partir de 2015 de la construction de la Maison du Soleil. Cette opération sera subventionnée à 100 % grâce aux versements des collectivités ou organismes publics, mais aussi aux subventions versées par des personnes privées.

Aussi et afin de continuer à se désendetter, la Commune a financé ses équipements avec ses ressources propres. Elle a mobilisé une ligne de trésorerie à hauteur de 514 000 € pour payer les différentes entreprises, mais en a déjà remboursé 200 000 €

En 2014, la commune a perçu 255 376 € de subventions et 16 000 € au titre des remboursements du FCTVA.

Le prélèvement sur le fonds de roulement a donc été important en 2014. Cependant, les restes à réaliser font ressortir un solde positif de 253 000 €.

Source : Direction des finances publiques

## L'ÉTAT CIVIL

### Naissances

- Mathilde Courtois Cortèse, le 18 septembre 2015 à Briançon.
- Mathéo Prieur-Blanc, le 2 décembre 2015 à Gap.

### Mariages

- Marine Antoine et Thomas Theodon, le 27 juin 2015.
- Nathalie Clerc et Michel Rameaux, le 14 août 2015.
- Claire Thorin et François Giroud, le 3 octobre 2015.

### Décès

- Marcel Brunet, le 25 septembre.
- Marie-Jeanne Marrou, le 28 novembre 2015.

## UNE PENSÉE

Une pensée en souvenir d'André Lantier, Maire de Saint-Véran de 1977 à 1983 décédé le 12 août 2015 dans les Alpes-Maritimes et de Jean-Pierre Weber, Maire de 1995 à 2003 décédé le 15 août 2015 à Gap. Ces deux hommes resteront dans le cœur des habitants et vacanciers qui ont pu apprécier leur dévouement et leur énorme travail pour notre village.

## LE BLOC-NOTES

Pour l'hiver, l'Office du Tourisme sera ouvert tous les jours (sauf le 25 décembre 2015 et le 1<sup>er</sup> janvier 2016) de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30. L'Agence postale est ouverte aux mêmes horaires mais pas d'opérations les dimanches.

Maison de Santé, à Aiguilles, horaires « hiver » des médecins de la SELARL Séliance (04 92 48 49 30).

Lundi au vendredi	9h à 12h	Consultations libres
	14h à 19h	Consultations libres
Samedi, dimanche et jours fériés	9h à 12h	Consultations libres
	14h à 19h	Consultations libres

**35<sup>e</sup> TRAVERSÉE DU QUEYRAS**

**24 Janvier 2016**

De Saint-Véran à Abriès en passant par l'Echalp

Dans les traces de **Paul GOALABRE**

Plus de renseignements : [www.traversee-du-queyras.fr](http://www.traversee-du-queyras.fr)  
Inscription en ligne

crédit photo : Philippe VANDER HOEVEN

## LE POINT MÉTÉO

Vous trouverez ci-dessous le cumul des précipitations d'eau au cm<sup>2</sup> (pluie et neige fondue) et de neige du début mai à la fin novembre.

Mois	Eau	Neige
Mai	71 mm	15 cm
Juin	93 mm	-
Juillet	34 mm	-
Août	100 mm	-
Septembre	81 mm	-
Octobre	104 mm	15 cm
Novembre	21 mm	5 cm

Merci à Raymonde et Daniel Brunet

## LA RECETTE DE CLAUDINE

### Ravioles aux deux saumons et fondue de poireaux

Pour 6 personnes

Préparation : 40 minutes

Cuisson : 20 minutes

- 5 blancs de poireaux (assez gros).
- 30 / 40 g de beurre.
- 8 plaques de ravioles au chèvre ou nature.
- 2 pavés de saumon frais.
- 5 / 6 tranches de saumon coupées en lanières.
- 40 cl de crème fraîche.
- Gruyère ou Comté râpé.
- Le jus d'un citron.
- Sel et poivre.

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6)

Faites cuire votre saumon en papillote (de préférence dans du papier cuisson) 20 minutes et émiettez-le en prenant soin d'enlever la peau et le gras qui reste un peu collé.

Nettoyez parfaitement les blancs de poireaux et coupez-les en très fines rondelles, vous pouvez rajouter

aussi un peu de vert clair, (pas de vert foncé car trop dur, il grille au lieu de fondre).

Mettez le beurre à fondre dans une poêle anti-adhésive, rajoutez les blancs de poireaux et cuire à feu très doux durant 20 bonnes minutes, à couvert en remuant de temps en temps.

Faites frémir de l'eau préalablement salée et plongez-y les plaques à ravioles, une par une, laissez-les 1 minute. Elles sont cuites lorsqu'elles remontent à la surface. Égouttez-les avec une écumoire.

Ajoutez la crème et 2 à 3 cuillères à soupe de jus de citron, du sel et du poivre

Dans un plat à gratin faites une première couche de ravioles, puis poireaux, saumon cuit, crème, ravioles, saumon fumé, crème et intercalez ainsi de suite, faites plusieurs couches. Rajoutez un peu de crème si vous êtes un peu juste, pour éviter que le gratin ne soit trop sec au final. Parsemez de Gruyère ou Comté râpé.

Enfournez 20 minutes à 180°C (thermostat 6)

